



Agent de Police Municipale- Spécialité Cynophile- Brigade de jour

Direction de la Tranquillité Publique et de la Prévention
Police Municipale - Réf. : 2025-45



Bourg-en-Bresse – 43 000 habitants – Chef lieu du département de l'Ain
Proximité avec Lyon, Genève et Mâcon

Définition du poste

Mission

Sous l'autorité du Directeur de la Police Municipale, vous êtes placé(e) au sein d'une brigade de policiers municipaux armés en catégories B et D, en patrouille véhiculée ou pédestre (possibilité exceptionnelle moto, vélo). Vous vous intégrez avec l'auxiliaire canin au sein des équipages constitués d'une brigade de roulement de jour. Vous exercez toutes les missions dévolues au cadre d'emploi en matière de sécurité, de prévention et de contrôle du respect des règles nécessaires au maintien du bon ordre. Vous appliquez les pouvoirs de police du Maire dans son ensemble et assurez des missions en complémentarité de la Police Nationale sur le territoire de l'aire urbaine de Bourg-en-Bresse.

Activités principales

- Veiller à la sécurité des personnes, au maintien du bon ordre, à la sécurité, à la tranquillité et de la salubrité publique
- Appliquer les pouvoirs de Police du Maire
- Effectuer des missions de prévention et de surveillance de la voie publique, faire respecter les arrêtés du Maire, le code de la route, rechercher les infractions pénales en particulier dans les domaines de lutte contre la délinquance, des troubles de voisinage, de la sécurité routière et de la salubrité publique
- Assurer une relation de proximité avec la population
- Rédiger des rapports et procès-verbaux
- Mettre en œuvre des opérations d'ilotage sur tous les secteurs et des opérations conjointes avec les services d'État
- Capturer les animaux errants
- Surveiller les bâtiments communaux, les manifestations culturelles/sportives et les cérémonies

Profil attendu

Savoirs

- Connaître l'étendue des pouvoirs de police du Maire
- Maîtriser, appliquer et suivre l'évolution de la réglementation du code pénal, de procédure pénale, de la route
- Veiller au respect des règles de sécurité
- Connaître les textes législatifs, règlements et codes relevant des attributions et des compétences de l'agent de police municipale
- Disposer d'une bonne culture territoriale sur les compétences des autres services de la collectivité et des services de l'État, des pouvoirs de police générale et spécifique du Maire
- Savoir rédiger des compte rendus et rapports d'activités écrits et oraux / techniques de description d'un événement ou d'un individu

Savoirs faire

- Sens du service public et du travail en équipe
- Maîtrise de soi, diplomatie, sens de l'écoute, du dialogue, sens de la réserve et de l'anticipation
- Maîtrise des outils informatiques et logiciels police
- Capacité à analyser et gérer une situation difficile
- Gestes de premiers secours
- Disponibilité
- Permis de conduire B obligatoire
- Formation MMA et/ou MBTPI souhaitée

Spécificités du poste :

- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation et de formation continue obligatoire
- Aptitude au port d'armes de catégorie B et D
- Bonne condition physique - Aptitude aux Gestes Techniques Professionnels en Intervention
- Titulaire d'un diplôme et d'expérience sur un poste de maître chien

Spécificité du poste

Poste à pourvoir : 01/07/2025

Cadre d'emplois :

Agents de police municipale

Régime indemnitaire :

niveau grade

Poste ouvrant droit à NBI



Temps complet

Horaires fixes

Cycle matin 6h00- 13h37

Cycle après-midi 13h00-20h37

Amplitude variable en fonction des nécessités et obligations du service

Présence sur différents événements et animations en dehors des horaires et jours de travail habituels



Rémunération statutaire :

- + Régime indemnitaire
 - + Avantages sociaux (CNAS*)
 - + Possibilité d'adhésion à un contrat groupe mutuelle et/ou prévoyance, avec participation employeur
 - + Tickets restaurant
- (*sous réserve des conditions en vigueur au sein de la collectivité)

Date limite de candidature :

11/05/2025



Renseignements :

Monsieur Mathieu PUTIGNY,
Directeur de la Tranquillité
Publique et de la Prévention
04 74 42 45 00

putignym@bourgenbresse.fr



Candidature

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, BP 90419, 01012 Bourg-en-Bresse Cedex ou recrutement@bourgenbresse.fr